
Estimation des dépenses par type liées à la COVID-19 - août 2021

Remarques au sujet des données sur les dépenses estimées par type au titre de la COVID-19

Au 30 juin 2021, les organisations fédérales avaient déclaré des dépenses estimées liées à la réponse du gouvernement fédéral à la COVID-19 (disponibles sur [InfoBase du GC](#) et le [Portail de données ouvertes](#)), y compris les mesures annoncées dans le cadre du [Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19](#) ainsi que les ressources additionnelles engagées pour supporter la réponse.

Mises en garde :

Même si les organismes communiquent les données sur les dépenses estimatives tous les mois au SCT depuis mars 2020, les exigences en matière d'établissement de rapports ont évolué au fil du temps.

La capacité de suivre de manière efficace les dépenses attribuables à la COVID-19 varie, selon l'organisations, basé sur les processus internes et les méthodologies utilisées pour la collecte des données et dépenses estimatives ainsi que la capacité des divers systèmes financier.

Les dépenses déclarées représentent les meilleures estimations de la direction, ne sont pas vérifiées et peuvent être modifiées au cours des mois suivants.

Les renseignements fournis par les ministères et organismes ont été regroupés mensuellement dans un rapport provisoire aux fins d'utilisation interne.

Un rapprochement des dépenses estimatives sera effectué à la fin de l'exercice en vue de les harmoniser avec les dépenses définitives déclarées dans les Comptes publics du Canada (prévu à l'automne 2022). Ce n'est qu'après ce stade que les chiffres des ministères seront finaux.

Définitions :

Dépenses estimatives ont été fournies par les organisations. Les données financières fournies ne sont pas vérifiées, sont assujetties à des changements au cours des mois suivants et comprennent les meilleures estimations de la direction, examinées et approuvées par l'adjoint au dirigeant principal des finances.

Dépenses différentielles sont définies comme des dépenses additionnelles découlant de la réponse à la pandémie de la COVID-19 qui n'auraient pas été engagées autrement. Il est à noter que la provenance du financement n'est pas un facteur à prendre en compte pour ces dépenses et il peut s'agir d'un nouveau financement ou d'un niveau de référence existant. En plus des dépenses pour les mesures annoncées, ces dépenses comprennent également d'autres activités supplémentaires directement liées à la réponse du gouvernement fédéral à la COVID-19 qui ne sont pas prises en compte dans les dépenses par mesure. Parmi les dépenses supplémentaires, mentionnons la Prestation d'intervention d'urgence pour l'assurance-emploi, les dépenses liées aux mesures annoncées, l'activation des réservistes des Forces armées canadiennes, le nouveau personnel temporaire, les heures supplémentaires pour le personnel payées en espèces, et l'achat d'équipement et de fournitures médicales de protection.

Dépenses non différentielles sont toutes les autres dépenses connexes à la réponse à la pandémie de la COVID-19 (c'est-à-dire les employés actuels réaffectées pour soutenir cet effort).

Les rapports sur **les dépenses par type** comprennent toutes les dépenses estimées liées à la réponse du gouvernement fédéral à la COVID-19, y compris les mesures annoncées ainsi que les ressources additionnelles engagées pour supporter la réponse.

Période se réfère à la période comptable de l'exercice. Par exemple, avril est la période 1 d'un exercice, tandis que mars est la période 12 de l'exercice.

Acronymes :

AC - Administration Centrale

AE - Assurance-emploi

EPI - Equipment de protection individuelle

PCU - Prestation canadienne d'urgence

PCUE - Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants

RASE - Régimes d'avantages sociaux des employés